

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 22214 du 29 novembre 2017 portant promotion
de sous-officiers de réserve de la garde républicaine**

NOR : INTJ1731799S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 22212 du 29 novembre 2017 (NOR : INTJ1731798S),

Décide :

Article 1^{er}

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

L'adjudant de réserve dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef de réserve le 1^{er} décembre 2017 :

Reymbaut Eric NIGEND : 252 695

Les maréchaux des logis-chefs de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant de réserve le 1^{er} décembre 2017 :

Belair Louis NIGEND : 250 303

Henry Yoann NIGEND : 159 050

Osowski Frédéric NIGEND : 169 991

Les gendarmes de réserve dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1^{er} décembre 2017 :

Behague Pascal NIGEND : 121 244

Bleyer Vincent NIGEND : 250 422

Grall Xavier NIGEND : 172 042

Richard Mickaël NIGEND : 303 751

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 novembre 2017.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
D. STRIEBIG*